

Tutorat par les pairs

Trousse de travail

Automne 2025

**À l'intention des étudiantes et
des étudiants**



Table des matières

	Page
Objectifs.....	3
Modalités de fonctionnement.....	3
Informations et engagement concernant le tuteur ou la tutrice.....	4
Informations et engagement concernant la personne aidée.....	5
Informations sur la rémunération des tuteurs ou tutrices	5
Formulaire de jumelage	6
Cours visés par le tutorat par les pairs et leurs superviseurs.....	7

Objectifs

- Mesure de soutien à la réussite ayant pour but d'aider les nouvelles étudiantes et étudiants inscrits dans des programmes conduisant à des carrières en sciences ou en technologie et qui éprouvent des difficultés à atteindre la réussite dans leurs cours de sciences.
- Favoriser l'entraide et le soutien entre les personnes étudiantes par une relation de parrainage où des étudiantes et des étudiants ayant déjà des compétences acquises dans un cours peuvent faire profiter les autres de leurs connaissances.

Modalités de fonctionnement

Puisque le but du tutorat par les pairs est d'aider les personnes étudiantes rencontrant des difficultés dans les différents cours offerts, l'implication du personnel enseignant est essentielle pour atteindre la réussite. Étant les personnes les plus susceptibles d'identifier les étudiants à risque, la participation active des enseignantes et enseignants est indispensable. Les professeurs concernés par cette mesure d'aide identifient les personnes étudiantes qui éprouvent des difficultés dans leurs cours. Ces personnes se voient offrir la possibilité d'être jumelées à un pair qui possède les connaissances nécessaires et qui a manifesté le désir de venir en aide à celles et ceux qui éprouvent des difficultés.

Par la suite, le tuteur ou la tutrice et l'aidé se rencontreront sur une base **ponctuelle** au moment choisi par ceux-ci. La tenue de ces rencontres (confirmation, fréquence, contenu) est supervisée par un professeur (pour l'année 2025-2026, Guillaume Tremblay agit à titre de superviseur pour les cours de sciences) par le biais du rapport de temps rempli par les tuteurs ou tutrices et, si nécessaire, par une correspondance avec les tuteurs ou tutrices.

Informations et engagement concernant le tuteur ou la tutrice

La personne étudiante qui accepte de devenir tuteur ou tutrice dans le cadre d'un cours se verra rémunérée pour son travail. Cette dernière devra aussi répondre à certaines exigences.

L'étudiante ou l'étudiant aidant devra donc :

- Suivre une formation de deux heures (rémunérée également) en relation d'aide. Si un tuteur ou une tutrice a déjà suivi cette formation, il ou elle n'a pas à la suivre à nouveau. Toutes les formations sont ouvertes à tous, peu importe leur programme d'appartenance.

Horaire des formations

Formation	Semaine	Jour	Date	Heure	Local
1	6	Mercredi	1er octobre	12 h - 13 h 30	A-226
2	7	Mercredi	8 octobre	12 h - 13 h 30	A-226
3	10	Mercredi	5 novembre	12 h - 13 h 30	A-226

Il sera possible de prévoir d'autres formations en fonction de l'horaire des tuteurs et tutrices.

- Répondre à un questionnaire sur quatre capsules vidéo en lien avec la Mosaïque des savoirs (devoir à la maison).
- Rencontrer la personne à aider selon les besoins, et ce jusqu'à la fin de la session (pour **un maximum de 10 heures**).
- Chaque semaine, remplir un rapport de temps disponible dans l'équipe Teams du tutorat par les pairs. Une fois complété et signé en format électronique, le rapport doit être remis selon la procédure inscrite au bas du formulaire.
- Remplir, à la fin de la session, un court sondage.

Il est préférable que le tuteur ou la tutrice participe au tutorat dans une seule matière avec une seule personne aidée, mais des accommodements peuvent être faits pour des situations particulières. En parler au responsable, au besoin, car une autorisation est nécessaire.

Informations et engagement concernant la personne aidée

De son côté, la personne aidée s'engage à :

- Rencontrer son tuteur ou tutrice au besoin, et ce jusqu'à la fin de la session.
- Compléter sa partie du rapport de temps. S'assurer que la personne aidée a bien signé le rapport de temps.
- Remplir, à la fin de la session, un court sondage.

Informations sur la rémunération des tuteurs ou tutrices

Le tuteur ou la tutrice qui remplit ces obligations recevra le salaire minimum établi par la loi pour les heures du tutorat, et ce, pour un **maximum de 10 heures**. Le temps de formation d'un nouveau tuteur ou d'une nouvelle tutrice est également rémunéré (2 heures). Si le tutorat devait arrêter pour une raison donnée, le montant serait ajusté en conséquence.

Tous les tuteurs ou tutrices du tutorat par les pairs doivent, pour être rémunérés :

- Remplir les formulaires *FICHE DE L'EMPLOYÉ* et *AUTORISATION DE DÉPÔT AUTOMATIQUE* (**documents déposés dans l'équipe Teams du tutorat par les pairs**) et joindre un spécimen de chèque (la plupart des institutions bancaires permettent d'en générer un virtuel via leur plateforme) ;
- Remettre le tout selon la procédure inscrite au bas du formulaire.
- Remettre le rapport de temps avant la date limite qui sera diffusée en fin de session.

* Les tuteurs ou les tutrices qui ont déjà suivi la formation doivent inscrire leur numéro d'employé sur le formulaire de jumelage à l'endroit prévu à cette fin.

* Concernant l'impôt fédéral et provincial, il est à noter que la déduction de base est demandée pour tous les tuteurs et tutrices.

Formulaire de jumelage

Le formulaire est disponible sur FORMS.

Il faut obligatoirement être connecté sur son compte Microsoft CSFOY pour que cela fonctionne.

La personne enseignante, l'aidant et l'aidé doivent tous y répondre, séparément.

<https://forms.cloud.microsoft/r/3gJvh3UaPF>

Inscription Tutorat par les pairs



Cours visés par le tutorat par les pairs et leurs superviseurs

Voici la liste des cours dans lesquels les étudiantes et étudiants pourront bénéficier du tutorat par les pairs et qui sont sous la responsabilité de Guillaume Tremblay.

Sciences humaines			
<u>Discipline</u>	<u>Nom du cours</u>	<u>Numéro du cours</u>	
Biologie	Biologie humaine	101-901-RE	
Mathématiques	Algèbre vectorielle et géométrie linéaire pour les sciences humaines	201-SH4-RE	
Mathématiques	Méthodes quantitatives avancées	201-301-RE	
Sciences, lettres et arts			
Biologie	Biologie I	101-701-SF	
Biologie	Biologie II	101-702-SF	
Chimie	Chimie I	202-701-RE	
Chimie	Initiation à la chimie organique	202-702-SF	
Physique	Physique I	203-701-SF	
Physique	Optiques et physique moderne	203-703-SF	
Mathématiques	Calcul différentiel	201-701-RE	
Mathématiques	Probabilités et statistiques	201-703-SF	
Mathématiques	Algèbre linéaire	201-704-RE	
Sciences de la nature (profils Santé, Technologie et En action)			
Biologie	Biologie cellulaire	101-RS1-SN 101-RA1-SN 101-CT1-SN	
Biologie	Écologie et évolution	101-RS2-SN 101-CA2-SN 101-RT2-SN	
Chimie	Chimie générale	202-CS1-SN 202-RT1-SN 202-RA1-SN	
Chimie	Chimie des solutions	202-RS2-SN 202-CS2-SN 202-RT2-SN	
Chimie	Chimie organique I	202-SNU-RE	

Physique	Mécanique	203-RS1-SN 203-CT1-SN 203-RS1-SN	
Physique	Électricité et magnétisme	203-RT2-SN 203-RS2-SN 203-RA2-SN	
Physique	Onde et physique moderne	203-RT3-SN 203-CS3-SN 203-CA3-SN	
Physique	Astrophysique	203-GN1-SF	
Mathématiques	Calcul différentiel	201-RS2-SN 201-RT2-SN 201-RA2-SN	
Mathématiques	Calcul intégral	201-CS3-SN 201-RT3-SN 201-RA3-SN	
Mathématiques	Probabilités et statistiques	201-CS1-SN 201-CA1-SN 201-RT1-SN	
Mathématiques	Algèbre vectorielle et géométrie linéaire	201-CT4-SN 201-RS4-SN 201-RA4-SN	
Mathématiques	Calcul avancé	201-GN1-SF	
Soins infirmiers			
Biologie	Anatomie et physiologie I	101-185-SF	
Biologie	Anatomie et physiologie II	101-285-SF	
Biologie	Anatomie et physiologie III	101-385-SF	
Chimie	Chimie pour Soins infirmiers 1	202-3A3-RE	
Chimie	Chimie pour Soins infirmiers 2	202-4A3-RE	
Soins préhospitaliers d'urgence			
Biologie	Anatomie et physiologie des systèmes I	101-A81-SF	
Biologie	Anatomie et physiologie des systèmes II	101-A83-SF	
Chimie	Biochimie appliquée aux médic. et aux drogues	202-A82-SF	
Techniques d'analyses biomédicales			
Biologie	Anatomie et physiologie biomédicales I	101-C10-SF	
Biologie	Anatomie et physiologie biomédicales II	101-C20-SF	

Chimie	Chimie biomédicale	202-C10-SF	
Technologie de design industriel			
Physique	Structure et résistance de produits	203-571-SF	
Techniques de bioécologie			
Biologie	Biologie cellulaire et microbiologie	145-210-SF	
Chimie	Chimie appliquée à la bioécologie	202-146-SF	
Tremplin DEC			
Chimie	Mise à niveau pour chimie de la 5 ^e secondaire	202-001-50	
Physique	Mise à niveau pour physique de la 5 ^e secondaire	203-001-50	
Mathématiques	Mise à niveau pour mathématiques, séquence technico-sciences de la 4 ^e secondaire	201-016-50	
Mathématiques	Mise à niveau pour mathématiques de la 5 ^e secondaire	201-015-50	
Multidisciplinaire	Mise à niveau pour Science et technologie de l'environnement de la 4 ^e secondaire	105-003-RE	

Des cours d'autres programmes peuvent aussi bénéficier du programme de Tutorat par les pairs.

Technologie de l'informatique Jasmin Brassard, superviseur		
Informatique	Introduction à la programmation (automne)	420-W10-SF
Informatique	Programmation objet I (hiver)	420-W20-SF

Technologie forestière Samuel Lafleur-Careau, superviseur	
Géomatique forestière*	190-B44-SF

*selon les besoins, le tutorat par les pairs pourrait être offert dans d'autres cours de ce programme après entente avec le responsable

Techniques de comptabilité et de gestion Brigitte Auger et Julie Malo, superviseures	
Comptabilité 1 (automne, Brigitte Auger, superviseure)	410-11B-SF
Comptabilité 2 (hiver Julie Malo, superviseure)	410-21B-SF

Gestion commerciale Mireille Drouin, superviseure	
Comptabilité (automne seulement)	410-G11-SF

Techniques d'inhalothérapie Caroline Gagnon, superviseure	
Anatomie et physiologie des systèmes cardiaque et pulmonaire	101-153-SF
Principes physiques des appareils d'inhalothérapie	203-143-SF

Technologie de radiodiagnostic Cyndie Lacharité, superviseure	
Phénomènes physiques en radiodiagnostic	203-H14-SF
Anatomie et physiologie en radiodiagnostic 1	101-H15-SF

Technologie de radio-oncologie Josée Galarneau, superviseure	
Phénomènes physiques des appareils en radio-oncologie	203-C44-SF
Radiation, radioprotection et radiobiologie	142-012-SF
Anatomie et physiologie humaines 1	101-C44-SF
Anatomie et physiologie humaines 2	101-C45-SF
Fondements dosimétriques	142-033-SF

Technologie de l'échographie médicale Josianne Gauthier, superviseure	
Certains cours du programme pourront faire l'objet du tutorat par les pairs après confirmation auprès de la personne enseignante titulaire et de la superviseure.	